

Léo Piquette, héros malgré lui, est décidé à tenir bon

ISABELLE ROUGIER
Agence Canadapresse
EDMONTON

Ce serait pour avoir contesté l'autorité du président de la Chambre et non pour avoir parlé en français que les conservateurs de l'Alberta exigent des excuses de Léo Piquette, député d'Athabasca, Lac-la-Biche. Une subtilité qui a son importance...

Léo Piquette est le critique néo-démocrate en matière de droits autochtones et francophones. Sa circonscription du nord de l'Alberta est l'une des seules régions de la province à compter une bonne proportion de francophones.

En se levant en Chambre, le 7 avril dernier, pour poser une question sur le droit des francophones de gérer leurs propres écoles il a donc décidé d'utiliser le français pour faire un peu d'effet.

**Léo Piquette
posa une
question en
français pour
faire un peu
d'effet...**

Le ministre de l'Éducation, Mme Nancy Betkowski, qui comprend et parle un peu le français, n'a pas eu le temps de répondre, à cause de l'objection du président de la Chambre, M. David Carter. Léo Piquette comprend mal cette réaction puisque l'année dernière, il a prononcé un discours en français. Mais cette fois, le président considérait qu'il s'agissait d'une toute autre affaire et que M. Piquette se prévalait d'un privilège dont il ne dispose pas.

Pour sa part, le député estime que le Canada est un pays bilingue, que le français est une langue officielle et que par conséquent, c'est un droit qu'il a de s'adresser à la Chambre en français.

Ainsi commençait l'« Affaire Piquette », qui prend d'autant plus d'ampleur que tout le monde improvise. Léo Piquette le premier, qui avoue être dépassé par les événements. Et lorsque le débat se complique, l'Assemblée législative relegate la question à son comité des privilèges et élections. Comme tous les comités parlementaires, celui-ci est à majorité conservatrice et se limite à des questions bien précises, sauf celle que tout le monde se pose.

Léo Piquette peut-il parler français en Chambre ?

M. Eugène Forsey, l'expert des experts, pense que oui. Cet ancien sénateur donne raison à Léo Pi-

quette. M. Forsey s'appuie sur l'article 110 de la loi des Territoires du Nord-Ouest, dont a hérité l'Alberta à sa création, en 1905.

Cet argument légal est la source de presque toutes les revendications des francophones de l'Ouest. En effet, l'article 110 garantit le caractère bilingue des institutions, assemblées législatives et cours de justice comprises.

Selon cet article, l'usage du français à la législature est donc un droit. M. Forsey, et la plupart des experts entendus devant le comité des privilèges, concluent donc que Léo Piquette avait, et a toujours le droit de s'exprimer en français. Personne ne conteste que l'Alberta dispose toujours de son droit de légiférer sur la langue d'usage en Chambre. Le gouvernement Getty peut donc interdire le français, s'il le désire. Et justement le conseiller juridique du gouvernement soutient que le français a déjà été aboli dans un amendement à la loi 110, en 1892.

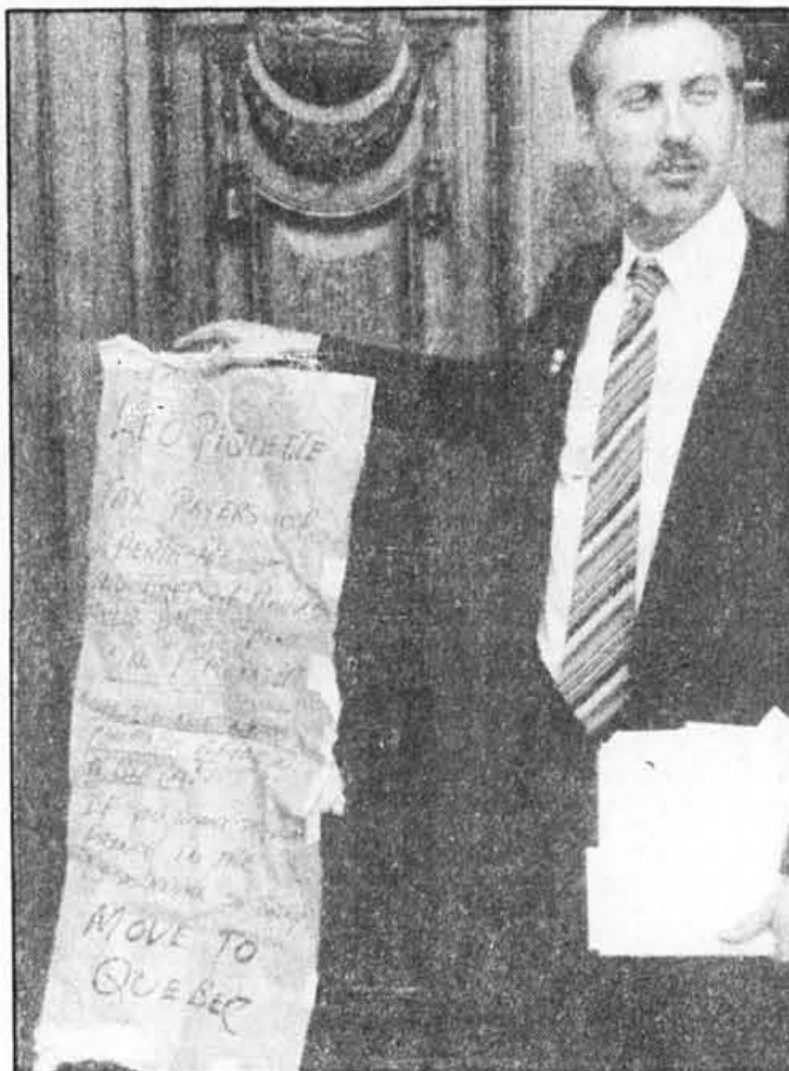
C'est cet avis que le comité des privilèges a retenu. Considérant donc que le français n'a pas droit de cité à la législature albertaine, le comité a formulé une politique linguistique pour l'avenir. Un député pourrait s'adresser à la législature en utilisant toute autre langue que l'anglais, à condition d'en faire la demande au président de la Chambre et de fournir une traduction. Autrement dit un député peut parler en français, aussi bien qu'en ukrainien ou en allemand, les deux langues des groupes minoritaires les plus importants de la province.

Il n'en faut pas plus pour ébranler la communauté francophone de l'Alberta. Georges Arès, président de l'Association canadienne-française (ACFA), s'indigne. « On relegate le français au niveau des autres langues du pays, celles qui ne sont pas officielles », précise-t-il.

**Le moins qu'on
puisse dire, c'est
qu'il a réussi...**

Léo Piquette, lui aussi, montre son mécontentement, puisque cette procédure ne lui reconnaît pas un droit mais un statut d'exception. Ce qui le préoccupe le plus, toutefois, c'est la recommandation du comité qui exige également ses excuses pour avoir violé l'autorité du président. Et à moins que d'autres faits ne surviennent, M. Piquette n'a pas l'intention de s'excuser. Il affirme que cela diminuerait les droits des francophones. « Je vais attendre de voir la résolution que la législature va adopter à ce sujet. Si c'est la même, je ne m'excuserai pas. »

Un député discret de l'opposition néo-démocrate a lancé l'Assemblée législative albertaine dans une crise sur le bilinguisme dont l'ampleur étonne encore tout le monde. Tout a commencé le 7 avril dernier lorsque Léo Piquette, le seul député francophone de la province, a utilisé sa langue maternelle en Chambre. Voici comment le gouvernement du premier ministre Getty en est venu à exiger des excuses de M. Piquette.



Malgré quelques commentaires négatifs et même des invitations à quitter l'Alberta pour le Québec, Léo Piquette reçoit beaucoup d'encouragement.

En refusant de s'excuser, le député risque une amende. Il s'expose aussi à l'exclusion de la Chambre, et même à l'emprisonnement.

Le premier ministre du Canada, Brian Mulroney, a d'abord qualifié d'« inacceptable » l'idée qu'un Canadien ait à s'excuser pour avoir utilisé l'une ou l'autre des langues officielles. Mais Don Getty affirme qu'il s'est repris lorsqu'on lui a expliqué que les excuses découlaient de procédures. Les conservateurs albertains soutiennent en effet que Léo Piquette n'a pas à s'excuser d'avoir parlé en français, mais des com-

plications que cela a créé à la Chambre.

Ce qui pour le président de l'ACFA constitue « un jeu de mots ». « Léo Piquette a attaqué la décision du président de la Chambre, parce qu'il lui refusait le droit de parler en français », ajoute Georges Arès.

Selon M. Arès, c'est donc le droit de parler en français à la législature qui est remis en question. « Le gouvernement albertain refuse de reconnaître que le français est l'une des langues officielles du pays. On dirait qu'il ne croit pas au Canada qui existe aujourd'hui », dit-il.

Georges Arès va plus loin. Il estime que les conservateurs albertains n'ont aucunement l'intention d'honorer l'esprit de la constitution, ni celui de l'Accord du lac Meech. « Cela se voit clairement par leurs actions, affirme-t-il. Signer la constitution pour l'ancien premier ministre Lougheed n'a rien donné aux francophones en termes d'éducation française. La signature de M. Getty à l'Accord du lac Meech ne veut absolument rien dire sur la caractéristique fondamentale du Canada : la dualité linguistique. »

Le président de l'ACFA s'interroge de plus sur la valeur de cet accord, alors qu'avant même qu'il soit ratifié par les provinces, le gouvernement agit ainsi. « C'est triste à voir. »

Malgré leur réputation de « red-necks », les Albertaines réagissent positivement à « l'Affaire Piquette ». Dès le début du débat, au mois d'avril, un éditorial du quotidien *The Journal* qualifiait le geste du président de la Chambre de « terrible erreur de jugement », et sa réaction de « Red-neck ». D'ailleurs pour cette même déclaration, le comité a aussi exigé des excuses du quotidien.

En fait, la presse anglophone en général s'est montrée favorable à la reconnaissance des droits constitutionnels de la minorité. Les quelques personnes qui déaprouvent l'attitude du député Piquette dans les courriers des lecteurs relancent la question du coût élevé du bilinguisme, et mentionnent que la minorité anglophone du Québec, elle aussi, est maltraitée.

Une affirmation qu'Alliance Québec réfute. Cet organisme dévoué à la minorité anglophone (l'équivalent de l'ACFA en Alberta) s'est même dit prêt, dans une entrevue accordée au journal francophone de l'Alberta *Le Franco* à intervenir en faveur de Léo Piquette.

**Mais
maintenant, il
n'est plus
question de
reculer**

Ce dernier a aussi reçu d'autres appuis. « Si en avril, j'ai reçu des commentaires négatifs, maintenant, je ne reçois plus que des appels ou des lettres d'encouragements, qui disent que ce sont les conservateurs qui sont à blâmer. » M. Piquette fait d'ailleurs un sondage dans sa circonscription d'Athabasca, Lac-la-Biche. « Personne ne m'a encore suggéré de m'excuser, mais je veux être sûr que les gens m'appuient. »

Jamais M. Piquette n'aurait pensé que sa question en français à la législature prendrait une telle ampleur.

Impliqué depuis quelques années déjà dans les droits de la minorité francophone, notamment à titre de directeur d'école et de président de l'ACFA de Lac-la-Biche, M. Piquette s'avoue un peu dépassé par les événements. Il considère toutefois que ce débat donne un nouvel élan à la question francophone en Alberta. « J'essaie d'éveiller une fierté dans la francophonie. Le fait de m'excuser devient presque secondaire, le plus important, c'est de donner une éducation valable à nos jeunes », précise-t-il.

**Au point qu'il est
maintenant un
peu dépassé par
les événements**

Si Léo Piquette est entré en politique, c'est, dit-il, parce que les dossiers sur l'éducation en français ne faisaient aucun progrès en dépit du lobbying exercé auprès du gouvernement conservateur. La cause qu'il a entreprise de défendre exige beaucoup de convictions, mais aussi de force. Un peu la même force que les pionniers canadiens-français ont léguée à leurs enfants, ici en Alberta.

La famille de M. Piquette s'est installée dans la province au début du siècle, et s'implique depuis dans le domaine de l'éducation en français. Une famille d'hommes d'affaires et d'enseignantes soucieuses de conserver leur langue maternelle.

Pour Léo Piquette, le débat est loin d'être fini, même s'il a déjà fait avancer la cause des francophones.

Le président de l'ACFA souligne de plus que les Franco-Albertaines savent maintenant à quoi s'en tenir. « Avant l'affaire Piquette, on ne savait pas trop où le gouvernement Getty se situait dans la question des droits des francophones et des services en français. Maintenant, poursuit Georges Arès, on sait qu'il y a un manque total de bonne foi de leur part. Ils ne veulent pas reconnaître nos droits. »

Mais pour l'instant, l'Affaire Piquette est sur la glace jusqu'à la prochaine session. C'est à ce moment que le comité présentera ses recommandations à la Chambre. Léo Piquette se prépare pour le retour du débat, peut-être aussi pour celui de la crise. En attendant, sa cause fait couler beaucoup d'encre, et il ressemble de moins en moins au discret député de l'opposition néo-démocrate qu'il était.

Le trafic de cigarettes continue impunément à Kahnawake

GILLES ST-JEAN

Les ventes de cigarettes et de produits du tabac se portent bien sur la réserve mohawk de Kahnawake, même si différents services du gouvernement fédéral s'obstinent à répéter que ce commerce constitue de la contrebande.

Les médias avaient amplement fait état de la vente de produits du tabac à prix réduits sur la réserve l'an dernier, à la suite de la publication d'articles voulant qu'il s'agisse d'une activité illégale.

Non seulement les marchands de cette époque sont toujours en activité, mais encore, sept autres au moins se sont lancés dans ce commerce.

Le long de la route 132, notamment, en direction de Sainte-Catherine-d'Alexandrie et de Châteauguay, plus d'une dizaine de ces commerces sont installés dans des maisonsnettes, dont certaines ne sont même pas « finies », et s'annoncent à coups de grandes pancartes le long de la route.

On y trouve des cigarettes canadiennes et américaines, des cigares américains et des tabacs à cigarette et à pipe américains et canadiens.

Bon marché...

Les prix sont largement inférieurs à ceux pratiqués ailleurs.

Par exemple, une cartouche de cigarettes canadiennes s'y vend entre \$16,50 et \$18,50 (\$22 en moyenne ailleurs au Québec), et les américaines parfois aussi peu que \$12 (près de \$30 ailleurs); on trouve également à certains endroits d'authentiques cigarettes anglaises emballées pour le marché américain à \$17 la cartouche (aussi chères à Montréal que les américaines... quand on

en trouve), et des cigares américains de bonne qualité à \$17,50 la boîte de 50 (35 cents l'unité!).

Il semble que beaucoup des cigarettes canadiennes vendues à Kahnawake soient passées par des comptoirs hors-taxes, ici ou aux États-Unis, et qu'elles soient revenues au Canada par des chemins détournés. Ces cigarettes sont vendues dans des paquets portant non pas la mise en garde du ministère de la Santé et du Bien-être social, mais celui du « Surgeon General » américain.

Quant aux cigarettes américaines, elles ne portent aucun timbre de taxation et leur emballage est le même qu'aux États-Unis.

Que fait l'État?

La Gendarmerie royale du Canada a procédé à plusieurs arrestations depuis un an, notamment à Cornwall et dans la région de Valleyfield, de personnes qui transportaient des quantités importantes de cigarettes dans leurs véhicules sans les déclarer à la douane.

Mais aucun corps de l'État n'est intervenu pour interdire le commerce sur la réserve même.

Chose certaine, peu ou prou des paquets vendus à Kahnawake portent le ruban de cellophane indiquant que les taxes fédérales ont été acquittées sur leur contenu.

Les avis divergent en ce qui a trait aux privilèges des Amérindiens à l'égard des taxes.

M. Richard Sauvage, agent d'interprétation fiscale au service des douanes et accises du ministère fédéral du Revenu, affirme que les Amérindiens n'ont droit à aucune exemption de taxes fédérales. Les policiers de la GRC qui ont parlé à *La Presse*

sont manifestement du même avis.

Pour sa part, Mme Aline Chéné, membre du conseil de bande de la réserve mohawk d'Oka ou deux magasins vendent des cigarettes à rabais, note que les Amérindiens sont dispensés de la taxe provinciale.

Quand on lui dit que les paquets vendus à Kahnawake semblent également dispensés de taxes fédérales, elle reste perplexe...

Commerçants frustrés

Il semble que le commerce du tabac à Kahnawake a affecté les ventes de cigarettes de plusieurs dépanneurs de la région voisine, à Châteauguay et à Sainte-Catherine.

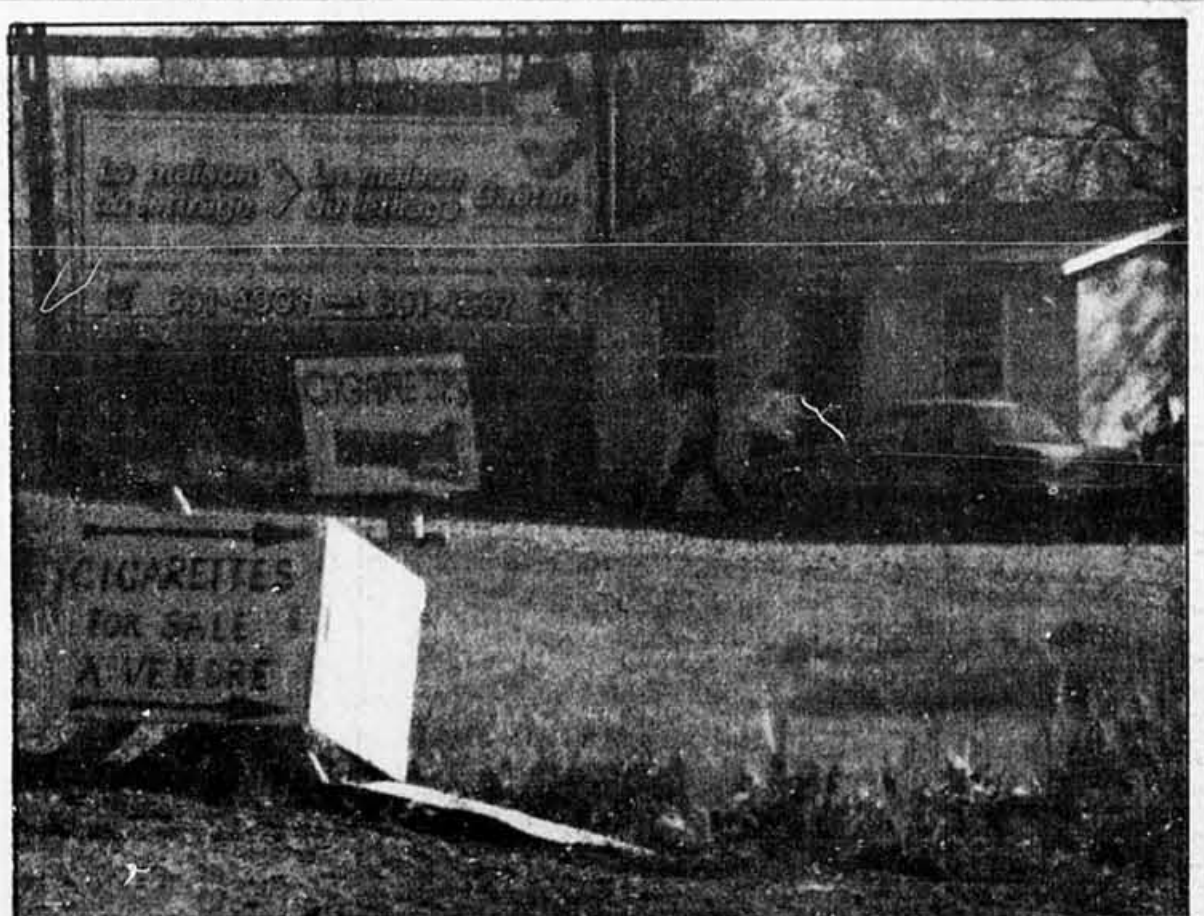
Ainsi, Yvan Roberge, fils du propriétaire du dépanneur Mini-Général de la rue Maple, à Châteauguay, affirme que les ventes de cigarettes du magasin ont baissé de 150 cartouches par semaine depuis six à huit mois.

« Nous n'en vendons plus que 350 par semaine; la baisse a été graduelle et se poursuit de semaine en semaine. Comme le prix des cigarettes monte sans cesse, les gens s'approvisionnent de plus en plus à Kahnawake », a déclaré M. Roberge, hier au cours d'un entretien dans son magasin.

« Nous ne vendons presque plus de cartouches, presque seulement des paquets », ajoute-t-il.

M. Roberge note également que des clients qui n'ont pu trouver leur marque préférée à Kahnawake tentent d'échanger une cartouche à son dépanneur.

« Nous devons refuser: les paquets ne portent pas les timbres de taxation », souligne-t-il.



Un des nouveaux magasins de tabac ouverts depuis un an sur la route 132 dans la réserve de Kahnawake.

PHOTO DENIS COURVILLE, LA PRESSE

M. Roberge n'a pas entendu parler de pressions de la part des marchands de la région dans le but de limiter le commerce des Amérindiens.

Mal reçus...

Pour sa part, Mme Maureen Saint-Pierre, propriétaire d'un dépanneur Provi-Soir de la rue Maple, a déjà demandé aux représentants d'un fabricant de cigarettes si quelque chose avait été tenté dans le but de régler le problème (elle sait que les ventes de cigarettes ont baissé à son magasin depuis quelques années mais ne saurait dire dans quelle proportion).

« On m'a répondu que oui, mais que les gens avaient été très mal reçus à Kahnawake », a-t-elle poursuivi.

Pour sa part, M. Jean-Paul Cusson, propriétaire du dépanneur Roland à Sainte-Catherine, souligne que ses ventes de cigarettes ont baissé de 40 p. cent environ, depuis trois ans.

Mais il n'en fait pas reproche aux seuls Mohawks.

« Ce sont les deux dernières grosses augmentations de taxes (provinciale et fédérale) qui ont d'abord nui aux ventes. Comme les Indiens vendent meilleur marché, c'est normal que les gens achètent chez eux. Les représentants des compagnies de tabac disent qu'il n'y a rien à faire. On sait bien, eux ils s'en fichent: quand c'est vendu, c'est vendu. »

« En fait, ceux qui perdent

dans cette affaire-là, c'est les petits commerçants et l'État qui ne perçoit pas les taxes », conclut M. Cusson.

De fait, selon M. Jean Clavel, du Conseil canadien des fabricants de produits du tabac, près des deux tiers du prix moyen des cigarettes, au Québec, consistent en taxes.

« Au Québec, le prix moyen d'un paquet de cigarettes est de \$3,21. Le gouvernement fédéral touche 92 cents et Québec \$1,13 (un total de \$2,05). Le grossiste et le détaillant se partagent 56 cents et le fabricant touche 60 cents », explique-t-il.

C'est donc un total de \$16,40 en taxes sur une cartouche de 200 cigarettes... presque le prix d'une cartouche à Kahnawake.

Paul Desmarais
président du conseil
d'administration

Roger D. Landry
président éditeur

Michel Roy
éditeur adjoint

Claude Gravel
directeur de l'information

Jean-Guy Dubuc
éditorialiste en chef

Éditorial

Mondanités et service social

Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond lorsqu'un individu chargé d'administrer un important centre de services sociaux admet qu'une facture de vin de \$1266 accompagnant un repas de 13 personnes «peut paraître un peu exagérée». Surtout quand le vin en question a été payé par les fonds publics. Et ce en pleine période de restrictions budgétaires.

Il ne nous appartient pas de décider si les actes reprochés ces jours-ci à l'ex-directeur du Centre de services sociaux du Montréal métropolitain (CSSMM) sont illégaux ou non: il se peut fort bien que le tout soit légal et que M. Jean-Richard Charbonneau ait agi de bonne foi.

Ce qui est inadmissible, c'est que l'administrateur du CSSMM ait considéré que «l'argent n'est pas un problème». Alors que le gouvernement québécois, tant sous l'administration péquiste que sous celle des libéraux, tente de rationaliser les budgets des institutions du réseau des affaires sociales, M. Charbonneau, lui, considère qu'il avait «carte blanche». Il affirme d'ailleurs que le conseil d'administration de l'organisme la lui avait donnée.

Cette «carte blanche», il s'en est allégrement servi. Il l'admet d'ailleurs implicitement lui-même lorsqu'il dit que «tout ce qu'on peut me reprocher c'est d'avoir tenté de gérer comme une entreprise privée et d'avoir peut-être un peu trop dépensé en vin et en hôtel».

Tout comme le colonel North dans l'affaire de l'irangate, M. Charbonneau ne fait preuve d'aucun remords et tente d'en amener d'autres avec lui dans sa disgrâce. Même si ses frais de restaurant pour la seule année 1985 s'élevaient à plus de \$20 000, M. Charbonneau affirme que les pratiques administratives qu'on lui reproche «sont fréquentes dans le réseau des affaires sociales».

Accusé par un rapport comptable de la firme Price Waterhouse, un bureau qui jouit de la meilleure des réputations, d'avoir fait payer par les contribuables des week-ends de ski, des abonnements à des clubs de golf, des soirées au restaurant, M. Charbonneau affirme avoir «tenté de gérer comme une entreprise privée».

Ce faisant, il insinue également que les administrateurs du secteur privé ne se gênent pas pour faire bombance aux frais de leurs entreprises ou, le cas échéant, de leurs actionnaires.

Ce scandale entache évidemment la réputation du Centre de services sociaux du Montréal métropolitain. Celui-ci, actuellement sans directeur général, constitue, avec ses 1200 employés, le plus important dispensateur de services sociaux au Québec.

Le syndicat des employés demande la nomination d'un enquêteur impartial pour faire un «grand ménage» dans cet établissement. La nomination de cet enquêteur s'impose au plus tôt. Il lui appartiendra ensuite de recommander les mesures de «nettoyage» appropriées.

Pierre VENNAT

LA PRESSE D'AILLEURS

LE MONDE diplomatique

USA: un premier déficit en industries de pointe

Les États-Unis sont passés, en quelques années, du statut de plus grand pays créateur au monde à celui de plus grand débiteur. La balance commerciale a suivi un chemin analogue, le déficit atteignant quelque \$170 milliards en 1986.

Quand il s'agissait de laisser à d'autres des fonctions industrielles traditionnelles comme la sidérurgie, le textile ou les machines-outils, l'Amérique ne s'inquiétait pas outre-mesure parce qu'elle observait dans le même temps un réalignement massif des efforts et du capital vers les nouvelles industries de pointe: informatique, électronique, robotique, télécommunications, matériaux composites, biotechnologies, etc.

De fait, les États-Unis affichaient un surplus commercial

de \$27 milliards dans ces secteurs d'avenir en 1980. Mais ce surplus s'est érodé rapidement et en 1986, pour la première fois de leur histoire, les USA ont connu un déficit, en industries de pointe, de \$2,5 milliards.

La France a voulu connaître les tenants et aboutissants de ce phénomène, important pour toute l'économie occidentale, et a commandé une analyse à cet effet à son ambassade à Washington, étude dont *Le Monde diplomatique* fait abondamment état dans sa livraison courante.

Pareil renversement signifie, par exemple, que la célèbre Silicon Valley a perdu 17 500 emplois en deux ans. Et même si les exportations se sont accrues de 29 p. cent de 80 à 86, les importations se sont accrues de 165 p. cent dans le

même temps. Dans les principaux secteurs de l'électronique et des technologies de l'information (électronique grand public, composantes électroniques, bureautique, télécommunications, instrumentation), le déficit américain à l'égard du Japon s'est accru de 489 p. cent en six ans.

Les optimistes signalent que ces chiffres témoignent moins d'une perte de contrôle que d'un nouveau partage international du travail: les entreprises américaines font fabriquer de plus en plus de leurs produits à l'étranger, en filiales ou en sous-traitance, par une main-d'œuvre bon marché. En 1986 par exemple, les Américains ont importé pour \$70 milliards de ce type de biens fabriqués dans leurs filiales.

Par contre, deux professeurs de Berkeley ont confié aux en-

quêteurs français qu'en agissant ainsi, les Américains «risquent de perdre peu à peu leur savoir-faire (...) et progressivement la capacité de détecter les innovations nécessaires à la fabrication de la génération suivante des produits».

L'étude souligne néanmoins que les Américains restent les champions incontestables dans deux secteurs, l'informatique et les biotechnologies. Ils disposent en outre de deux atouts formidables:

1) ils consacrent trois fois plus d'argent au développement technologique (\$100 milliards en 1984, y compris les recherches militaires) que le Japon; 2) ils disposent d'une remarquable expérience dans la coordination des efforts de recherche privés et publics, le tout soutenu par un système universitaire sans équivalent au monde.



Réal Pelletier

The New York Times

Quand le génie américain s'y met, cela donne Telstar

Un exemple de cette symbiose (secteur public-secteur privé-université) qui a fait la puissance technologique des États-Unis: Telstar. On s'en souvient peut-être, il y a eu 25 ans, il y a deux jours, que s'est faite la première communication par satellite de l'histoire, une industrie déjà multimillionnaire avec ses douzaines de satellites en orbite et bientôt multimilliardaire.

Ce 10 juillet 1962, rappelle le *New York Times*, le président d'American Telephone & Telegraph, Fred Kappel, demandait

au micro: «Comment me recevez-vous?»

«Je vous entends très bien», de répondre le vice-président d'alors, Lyndon Johnson.

Les deux hommes venaient de communiquer par satellite. D'autres premières furent réalisées ce même soir: première transmission d'image entre l'Europe et l'Amérique... et même qu'un fonctionnaire réussissait à composer un mauvais numéro par satellite, se faisant rabrouer par une femme du Texas.

Telstar fut la parfaite illustration de l'inventivité américaine. Un mariage réussi entre les laboratoires Bell d'ITT, dans le New Jersey, et la NASA. L'expérience faisait appel aux ressources profondes du pays, tout en repiquant au besoin des éléments de connaissance à l'étranger, en France et en Grande-Bretagne notamment. Le programme Telstar devait donner un élan remarquable à une foule de technologies toujours en usage dans les télécommunications:

les transistors, les piles solaires, les transmissions radio par micro-ondes, etc.

À l'époque où les chercheurs de Bell Laboratories préparaient le programme, certains communiquaient entre eux par téléphone à main levée. Aujourd'hui, ces mêmes chercheurs, par satellite, échangent la voix ou des données informatisées avec d'autres capitales ou avec le fond de l'Afrique et en rentrant chez eux, suivent une émission de télévision en direct depuis l'Asie.

THE WALL STREET JOURNAL

De l'art de faire marcher un Musée de la science

Peuple sans culture, les Américains? Effectivement, pendant que nos élites cinquantennaires actuelles potassaient du Cicéron, que les Français du même âge se passionnaient pour Sartre et que les Anglais s'adonnaient à l'ornithologie, les jeunes Américains moyens de 15 ans s'amusaient gentiment à démonter et remonter des moteurs de vieilles voitures.

Il y avait, chez ces jeunes Américains des années 50, autant que le goût de l'argent vite fait, une soif de connaître les nouveaux agencements de la

matière, une prédilection pour la mécanique. Leurs enfants ont découvert l'espace et leurs petits-enfants l'informatique. Cela a débouché, sinon sur une «culture», certainement sur une civilisation, omniprésente en cette fin de siècle. Et cette civilisation, ils ont voulu en faire l'illustration en créant, dans toutes leurs grandes villes et la plupart de leurs moyennes, des dizaines de musées de la science, où affluent des millions de visiteurs annuellement.

Mais sous l'effet combiné d'un ralentissement de la crois-

sance démographique et de l'ère post-industrielle, la fréquentation de ces musées a connu une certaine stagnation. Et la façon dont ils s'en sont sortis peut intéresser ceux qui en sont encore à rêver d'un premier musée de la science au Québec.

Le chemin des retrouvailles des musées de la science aux États-Unis passe ces années-ci par l'animation cinématographique, écrit le *Wall Street Journal*: des films sur les insectes comme sur le lancement de navettes spatiales projetés sur des écrans géants de 80 pieds

de hauteur sur 60. Une cinquantaine de ces films actuellement sont disponibles et l'affluence est revenue dans la quinzaine de musées qui se sont dotés de ces salles de projection coûtant entre 5 et \$12 millions US. Cinq autres musées projettent de s'en équiper.

Méthode tout à fait américaine: même si le coût d'exploitation des programmes atteint environ \$1 million par an, il y a des profits, variant entre \$100 000 et \$500 000, et qui servent à l'acquisition de nouveaux éléments pour le musée.

Le Monde

L'Afrique, après d'autres, a du mal à retenir ses cerveaux

La puissance scientifique et technologique des États-Unis ne s'est pas faite en vase clos. Le tribut allemand payé au vainqueur américain après la guerre a pris la forme d'un exode massif de chercheurs vers les USA. Les Britanniques se plaignent encore régulièrement de cette émigration de leur matière grise. Dans le cas de l'Afrique où de nouvelles élites scientifiques viennent d'être formées, le problème vire au tragique.

L'État ougandais par exemple, nous dit *Le Monde*, arrive à déceler ses cerveaux de science en instance de départ et les prive de leurs papiers de voyage. Le chef de l'État tanzanien

se plaignait récemment du fait que 39 professeurs d'université se sont expatriés à l'étranger entre 1977 et 1983. Le Kenya vient de perdre un des grands experts en culture du café.

De fait, 3 000 Kényans étudient ou travaillent aux États-Unis. Soixante-dix mille professionnels d'origine africaine oeuvrent en Europe. Le salaire bien sûr, un mode de vie facile et une certaine considération professionnelle — quand ce n'est pas l'oppression politique — attirent ces Africains vers les pays industrialisés. Mais il y a plus.

Un editorialiste du *Kenya Times*, cité par *Le Monde*, ap-

porte des explications complémentaires, qui nous sont moins familières comme Occidentaux: d'abord, la tendance des élites africaines à meubler leur entourage de membres de leur ethnie ou de leur village avant de miser d'abord sur la compétence; ensuite la crainte instinctive qu'elles ressentent de s'entourer de gens d'expérience, susceptibles, par leurs connaissances, de leur porter ombrage.

Et faute d'appliquer la méthode forte à l'ougandaise, ces pays se retrouvent souvent dans l'obligation de faire venir à prix fort des consultants de l'étranger. Cela donne des situations que plusieurs ont ob-

servées en Afrique, comme ce groupe français, Bouygues, qui a livré clé en main le nouvel aéroport de Dar-Es-Salaam à la Tanzanie, sans avoir formé de techniciens autochtones capables de le faire fonctionner après son départ.

En réaction contre l'émigration des cerveaux s'est formé le Comité intergouvernemental pour les migrations qui, travaillant d'abord en Amérique latine, a permis à 4 500 professionnels de retourner sur le continent entre 1974 et 1984. On veut étendre le programme à l'Afrique, avec l'aide de la CEE (\$3 millions) et des USA (\$2 millions).

Choses d'aujourd'hui

De l'art d'embrasser



JEAN TAILLEFER

Il faudra bien qu'un jour quelqu'un, quelque part, mette au point un code, une règle, pour que nous sachions une fois pour toutes qui, quand et comment embrasser.

Je ne parle pas ici, évidemment, du baiser amoureux; celui-là a toujours fait fi des lois (le sida lui fera peut-être connaître son Waterloo). Je parle du baiser qu'on échange en société, soit entre hommes et femmes, soit simplement entre femmes. Heureusement, les hommes chez nous en sont encore à la poignée de main.

Je dis «heureusement» parce que les hommes en ont déjà assez de décider à quel moment ils doivent se dire «Salut» ou «Bonjour» et à quel moment ils doivent se donner la main, sans qu'on ajoute à leur désarroi en leur offrant en plus la possibilité de se donner l'accolade! Ils en ont plein les mains, si l'on peut dire. Et quand il s'agit de décider s'ils doivent faire la bise aux femmes, ils en ont plein les bras. Quelques exemples:

Vous arrivez chez Gilles et Lucienne, des amis que vous n'avez pas vus depuis un certain temps. Tout naturellement, vous donnez la main à Gilles et vous vous approchez de Lucienne pour l'embrasser. Pas nécessairement dans cet ordre.

Avec Gilles, pas de problème. Mais Lucienne, au lieu de présenter la joue, tend la main... Ou bien, elle ne présente qu'une joue alors que vous aviez envisagé d'embrasser les deux... Ou encore, au moment où vous cherchez gauchement l'autre joue, vos lunettes s'accrochent dans les siennes...

Il y a pire: Gilles et Lucienne ne sont pas seuls: il y a là Gertrude que vous rencontrez pour la première fois. Faut-il l'embrasser elle aussi? La pénible épreuve avec Lucienne vous fait tendre la main à Gertrude. Mais Ger-

trude ne voit pas la main tendue, vise votre joue gauche alors que vous avez la bouche ouverte, manque la cible et vous donne un «French kiss»...

Curieuse coutume quand même que celle d'embrasser. On ne sait rien de son origine: un chimiste a déjà prétendu qu'elle remonte probablement aux hommes des cavernes, quand l'un d'eux a découvert le goût salé... On sait cependant qu'elle s'est surtout développée en Occident.

Chez les Grecs et les Romains de l'Antiquité, les parents embrassaient leurs enfants, les amoureux et les époux (l'un n'excluant pas l'autre) s'embrassaient aussi. Les premiers chrétiens s'embrassaient en se souhaitant la paix, les chevaliers s'embrassaient avant d'engager le combat, comme les boxeurs aujourd'hui frottent leurs gants.

Mais ce sont les Français qui ont fait du baiser un art — bien qu'eux-mêmes avouent ne pas toujours savoir exactement qui, quand et comment embrasser. La bise sur les deux joues est affaire de routine depuis longtemps chez eux; le problème est maintenant de savoir combien de fois il faut embrasser sur chaque joue.

Les Italiens sont des embrasseurs non moins enthousiastes, de même que les Slaves. Chez les Arabes, tant les hommes que les femmes s'embrassent en s'abordant. Ce qui n'est pas le cas chez les Anglais, toujours réticents à s'embrasser publiquement, ni chez les Orientaux: les Japonais considèrent la pratique antihygiénique et déplacée, et les Chinois l'ont longtemps associée au cannibalisme.

Pour ma part, dans les rapports de société entre hommes et femmes, je dois dire que j'ai toujours eu un faible pour le baiser sur la main. J'avoue qu'en certaines circonstances, cela peut poser des problèmes: par exemple, quand la femme est gantée, ou qu'elle porte tant de bagues qu'on risque de s'y écorcher les lèvres. Mais c'est quand même, à mon humble avis, la pratique qui mériterait le plus de s'implanter ici. Québec devrait peut-être légiférer là-dessus. Une telle loi en vaudrait bien d'autres...

The Economist

Armement

La Grande-Bretagne, au cours de la seule année 1986, a dépassé à la fois l'URSS et la France au chapitre des ventes d'armes à l'étranger et occupe la seconde place dans le monde après les États-Unis. Depuis une décennie, l'URSS et la France occupaient respectivement les deuxième et troisième places, les Français ayant même rejoint furtivement les Soviétiques en 1984. Ce qui a permis aux Britanniques de prendre la deuxième place en 1986, rappelle *The Economist*, c'est l'important contrat de vente de plus de \$6 milliards d'avions militaires à l'Arabie saoudite. Reste que le commerce des armes a baissé de 25 p. cent depuis deux ans, principalement à cause de la baisse de revenus des pays producteurs de pétrole et des restrictions du Congrès.

Herald Tribune

Le plastique

La troisième puissance économique au monde, l'Allemagne de l'Ouest, où la Mercedes et la BMW sont aussi courantes que la Chevrolet, boude encore la carte de crédit. Il ne circule en RFA, en effet, que 1,4 million de cartes de plastique, une moyenne d'une demi-carte par personne, contre 1,7 carte par Français, 2,3 par Britannique et 3,0 par Américain. L'an dernier, selon le *Herald Tribune*, seulement un p. cent de tous les achats faits en RFA ont été réglés par carte. Dans deux boîtes voisines, très yuppie, d'un quartier sélect de Francfort, l'une offre le service de cartes, l'autre pas. C'est comme ça. Et encore: la boîte offrant le service ne l'annonce pas. Affaire de moeurs? Pas tout à fait. Les frais, de part et d'autre de la caisse, sont simplement trop élevés.

The Miami Herald

Les sans-abri

Tout rapporte. Même, virtuellement, l'Année internationale des sans-abri, décrétée par les Nations Unies. Un architecte de San Francisco, Donald MacDonald, a trouvé la solution au problème: pour \$800 US pièce, il propose d'installer dans les villes qui en feront la demande des espèces de boîtes-dortoirs, à peine plus grosses qu'un congélateur domestique. MacDonald, selon le *Miami Herald*, voit ses boîtes juchées sur des crics, alignées sous les bretelles d'autoroute ou dans les terrains vagues. Des boîtes avec des trous, cela va de soi, pour l'aération et la lumière. Avec isolant additionnel pour les villes du nord, comme New York. Un logement et la liberté d'un même soufflé. La requête a d'abord été présentée à la ville de San Francisco. C'est non.

THE WALL STREET JOURNAL

Les pitbulls

Les pitbulls, c'est pas le sida. D'aucuns s'avisent néanmoins du comportement de cet animal qui s'attaque, tantôt à la cuisse du cheval d'un policier, tantôt à un compatriote, tantôt à une personne. Le *Wall Street Journal* veut bien mettre les choses en perspective: en quatre ans, les morsures de chien ont causé la mort de 28 personnes aux États-Unis. Dans 20 cas, cela résultait de coups de gueule de pitbulls. Sept par année donc, mais le *trend* actuel, c'est un par mois. Pas assez encore pour en faire un plat, mais juste assez pour faire haïr le pitbull et continuer à faire aimer les autres. Alors quoi? Un fonctionnaire de la *Humane Society* (équivalent de la SPA) des USA a un mot: «Se promener avec un pitbull, c'est comme se promener avec un fusil chargé.»

SUR LA SCÈNE DE L'ACTUALITÉ

SEMAINE DU 12 JUILLET 1987

La personnalité de la semaine

Le premier Canadien à recevoir
le Prix de pédiatrie Specia-Rhône-Poulenc

MADELINE BERTHAULT

Le feu sacré de la recherche n'atteint pas tout le monde et les travaux des chercheurs font rarement les manchettes. Pourtant, de leur travail patient dans l'ombre dépendent bien des vies. On ne le reconnaît pas toujours: par ignorance, mais aussi par impatience... La recherche exige du temps. Une vie. Pour arriver à des résultats concrets, il faut y mettre du travail, de la détermination, du courage, du temps et de la patience.

C'est ce que *La Presse* veut souligner aujourd'hui en conférant le titre de personnalité de la semaine au Dr Jean Dussault qui, la semaine dernière, a été le premier Canadien à recevoir le prestigieux Prix de pédiatrie Specia-Rhône-Poulenc pour ses travaux dans le traitement de l'hypothyroïdie congénitale.

Le Dr Jean Dussault n'est pas pédiatre mais endocrinologue. Il est directeur de l'unité de recherche en génétique et ontogénèse moléculaire au Centre hospitalier universitaire de Laval à Québec. L'ontogénèse désigne la série de transformations subies par l'individu depuis la fécondation de l'oeuf jusqu'à l'être achevé.

Les travaux du Dr Dussault et de son équipe ont contribué à réduire considérablement les ravages d'une maladie terrible, l'hypothyroïdie congénitale qui cause le crétinisme, par la mise au point d'un test sanguin administré aux nouveau-nés. Cela permet de détecter le manque hormonal dès les premiers jours de la vie et donc d'entreprendre un traitement avant même que les signes cliniques ne commencent à se manifester.

La recherche pour la vie

Le Dr Jean Dussault est né à Québec en 1941. Après ses études

classiques à Montréal, au collège Sainte-Marie, il retourne à Québec faire sa médecine à l'Université Laval. Au moment de se spécialiser, son choix va à l'endocrinologie et à la recherche.

Lors d'une conversation téléphonique, le Dr Dussault explique qu'à Québec, dans les années 65-70, les deux seuls professeurs intéressés à la recherche étaient les Drs Plamondon et Brunet. Or tous deux sont endocrinologues. Et ils transmettent le feu sacré à certains de leurs étudiants. Le jeune Dr Dussault se laisse influencer par leur passion.

Il s'en va à l'Université de Toronto où il fait sa maîtrise. Puis il s'exile pendant deux ans à Los Angeles où il obtient son *Fellow* de l'UCLA.

En 1969-70, le Centre hospitalier universitaire de Laval, à Québec, ouvre ses portes. Le directeur du département de médecine est le Dr Brunet. Ce dernier s'empresse de recruter ses anciens élèves, dont le Dr Dussault qui fait partie de la relève de cette époque.

Après toutes ces années d'étude, c'est une vie de recherche qu'entreprend le Dr Dussault. C'est la quête constante de l'information utile, l'analyse patiente, les échanges avec des spécialistes du monde entier pour la lutte contre la maladie.

Le Dr Dussault confie que 80 p. cent de son temps de travail est consacré à la recherche. Il fait aussi une journée de consultation par semaine pour des patients adultes du CHUL. Et il est professeur de médecine pour des étudiants diplômés et post-diplômés, ceux qui se destinent à la recherche.

Le drame de la relève

Mais la relève est faible. «Il n'y a plus de relève en endocri-



LE DR JEAN DUSSAULT

«Il n'y a plus de relève en endocrinologie au Québec. Ce manque va devenir tragique.»

nologie à Québec», déplore-t-il. A Montréal, seuls quelques jeunes médecins s'y destinent. «Et pourtant on en manque», laisse tomber le Dr Dussault en précisant que son équipe et lui sont «les plus jeunes dans la spécialité». Ce manque de relève «va devenir tragique», car dans ce domaine et dans la recherche, il faut voir 20 ans en avance.

Déjà, le recrutement pour la recherche se fait en France et en Belgique où on trouve des chercheurs intéressés à venir vivre et travailler ici.

Le Dr Dussault explique que les chercheurs sont souvent à la merci des subventions et que personne n'est à l'abri de coupures, pas même un prix Nobel, comme l'a appris un chercheur de Toronto il y a quelques mois. Seulement 10 p. cent des demandes de subventions à la recherche sont accordées. «C'est peu attirant pour un jeune médecin de 30 ans» qui vient de terminer des études spécialisées au cours desquelles il a dû se serrer la ceinture. L'attrait du cabinet privé est tentant. «Aujourd'hui, les conditions de financement de la recherche sont beaucoup plus difficiles qu'avant», précise le Dr Dussault.

Quant à l'idée qui veut que pour chaque dollar gouvernemental investi dans la recherche, il faille trouver un dollar venant des entreprises privées et de l'industrie, elle est tout simplement irréaliste. «En pharmacologie, c'est peut-être possible mais quelle industrie va faire ça pour des recherches en génétique, pour combattre des maladies, pour le dépistage?» demande le Dr Dussault.

La recherche: au-delà des frontières

La notoriété du Dr Dussault, particulièrement dans le monde occidental, n'est pas un hasard:

c'est le fruit de 20 ans de recherche qui ont abouti à la mise au point du test sanguin qui permet de détecter l'hypothyroïdie congénitale.

Chaque année, un peu partout dans le monde, huit millions de nouveau-nés passent ce test, pratiqué à l'hôpital dans les heures suivant la naissance. On détecte ainsi quelque 2 500 bébés atteints d'hypothyroïdie congénitale, dont une vingtaine au Québec, et on peut les traiter. Toutefois si 90 p. cent de ces enfants seront parfaitement normaux, il y en a 10 p. cent qui afficheront certains symptômes et auront des troubles psychomoteurs malgré le traitement.

Il faut donc poursuivre la recherche fondamentale: découvrir comment les hormones thyroïdiennes agissent sur le développement du système nerveux. Et tout en continuant le dépistage, on essaie de trouver la cause de cette maladie. Tel est le programme de recherche du Dr Dussault et de son équipe.

Selon le chercheur, on pourrait éventuellement déterminer quelles sont les femmes «à risque». Mais il faudrait pour cela centraliser les tests de grossesse et qu'un échantillon de sang soit envoyé à un laboratoire central. Au Québec, il faudrait créer une telle infrastructure pour que ce soit possible.

Et tant qu'il y a des chercheurs qui font de la recherche, il y a de l'espoir. Le Dr Dussault conclut: «On découvre de nouveaux gènes à chaque jour, donc il y a des maladies qu'on détecte plus rapidement et pour lesquelles on trouvera éventuellement un traitement... Il faut voir longtemps en avant.» Et être patient et passionné!

**Encore plus que du talent,
de l'intelligence, même du génie,
l'excellence naît de l'effort.**

Le collège Saint-Gabriel du mont
Saint-Bruno pourrait retrouver vie

Le ministère du Loisir, Chasse et Pêche ne veut pas le démolir

PIERRE BELLEMAR

Non seulement le ministère du Loisir, Chasse et Pêche écarte-t-il toute hypothèse visant à démolir le collège Saint-Gabriel, qui domine le mont Saint-Bruno depuis 1924, mais encore est-il possible que cette institution retrouve vie dans un avenir prochain.

Le collège Charles-Lemoyne, institution privée de Longueuil, procède actuellement à différentes études de faisabilité pour déterminer essentiellement s'il est financièrement rentable d'envisager la réouverture du vieux collège, désaffecté depuis 1983.

«Nous devrions être fixés là-dessus en novembre prochain», déclare Jean-Yves Ferland, directeur du collège Charles-Lemoyne, tout en précisant que l'étude de marché, au niveau de la clientèle potentielle, est déjà complétée et passablement concluante.

Jean-Guy Bourget, de la Direction régionale du MLCP à Montréal, qui a comme mandat de

trouver un acheteur du collège Saint-Gabriel, rappelle que les plus récentes études du ministère proposent un investissement de \$3 millions, «seulement pour empêcher l'immeuble de se dégrader».

Projet ressuscité

De cela, M. Ferland est fort conscient et c'est pourquoi précisément il entend s'assurer de la viabilité financière du projet visant à faire renaître l'ancienne institution des frères Saint-Gabriel. «On n'a pas l'intention de se casser le nez; il y a plusieurs aspects du projet à étudier», explique le directeur du collège Charles-Lemoyne.

Déjà en 1983, ce collège manifestait son intérêt d'acheter le vieux collège abandonné qui, affirmait alors M. Ferland, ne devrait jamais tomber sous le pic des démolisseurs. C'était au moment où l'ex-ministre péquiste Guy Chevrette tenait une commission d'enquête publique sur la vocation à donner au parc du mont Saint-Bruno.

«Comme les conclusions de

cette commission ne garantissaient pas la survie du collège Saint-Gabriel, nous avons alors mis de côté notre projet d'achat», signale M. Ferland.

Ce projet allait toutefois ressusciter le printemps dernier, «lorsque le MLCP a exprimé son intention ferme de conserver le vieux collège. On s'est remis à notre projet, en raison également de la nouvelle attitude gouvernementale à l'égard de l'enseignement privé», observe M. Ferland.

Propositions farfelues

Selon lui, l'avenir semble prometteur pour l'enseignement privé et, à la lumière de ce constat, le collège Saint-Gabriel pourrait facilement se tailler une place dans ce milieu.

Mais M. Ferland insiste: «Il faut établir au préalable les modalités de financement et les modalités d'opération». Si le collège Saint-Gabriel requiert \$3 millions simplement pour passer à travers les ans, il faudra beaucoup plus d'argent pour en faire un édifice fonctionnel, capable

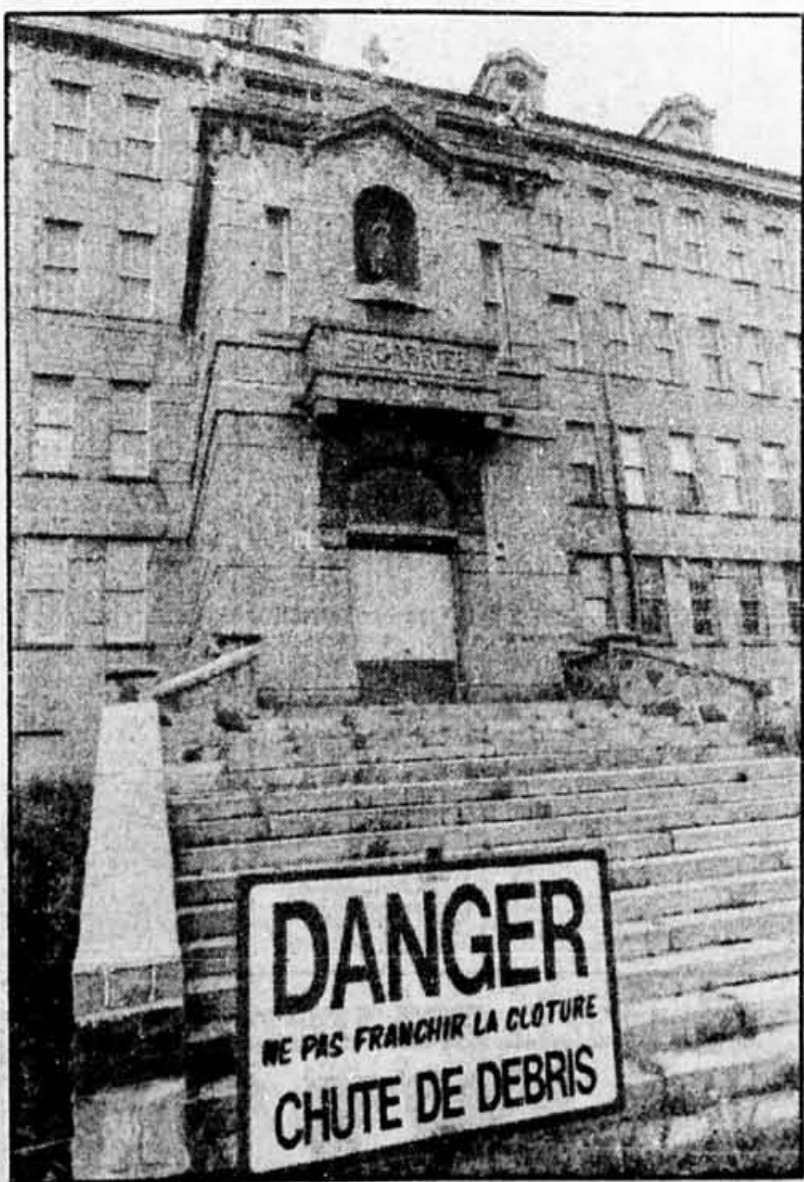
d'abriter quelques centaines d'étudiants, de professeurs, etc.

Chose certaine, le MLCP n'est pas du tout indifférent au projet du collège Charles-Lemoyne, «car on tient à ce que le vieux collège Saint-Gabriel demeure fidèle à sa vocation éducationnelle», note M. Bourget.

Il souligne ensuite qu'à la Direction régionale du MLCP à Montréal, «on nous a fait parvenir diverses propositions, certaines farfelues, d'autres plus sérieuses. Comme celles de transformer le collège en lieu de restauration ou en foyer d'hébergement pour pré-retraités».

Cependant, l'ex-ministre et député de Chambly, Gérard Latulippe, s'oppose catégoriquement à l'implantation d'un lieu de restauration dans l'ancien collège.

Partageant cet avis, Claude Fleury, directeur de la direction des parcs de la Montérégie, estime que les «futurs propriétaires» du collège devront être en harmonie avec l'environnement du parc du mont Saint-Bruno, finalement désigné parc de conservation.



Une affiche et une clôture ont été installées autour de l'ancien collège Saint-Gabriel pour tenir les usagers du parc du mont Saint-Bruno à l'écart de l'institution désaffectée depuis 1983.

Quoi faire aujourd'hui

Pour cette chronique
veuillez adresser vos lettres comme suit:
«Quoi faire aujourd'hui»
LA PRESSE, 7 Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9

suite de la page C 6

■ Le personnel du Parc historique national de la Bataille de la Châteauguay présente un spectacle du groupe Hurlémuse Wondrous Maschine, aujourd'hui à 13h30 et à 15h30. Renseignements: 829-2003. Le parc est situé le long de la route no 4, à Allans Corners, près d'Ormslow.

■ Le Parc historique national de la Bataille de la Châteauguay commémore la victoire de l'armée canadienne commandée par le lieutenant-colonel Charles-Michel de Salaberry sur l'Armée américaine, le 26 octobre 1813. Il met à la disposition du public des guides-interprètes. Il est situé le long de la route no 4, à Allans Corners, près d'Ormslow. Renseignements: 829-2003.

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

■ Le Collège Marie-Victorin offre au personnel de secrétariat un séminaire sur la gestion du temps, le 25 août, à l'Auberge Universel, 5 000 est, rue Sherbrooke. Renseignements: M. Daniel Bergeron, 325-0150, poste 2381.

■ Le Centre d'orientation et de formation pour femmes en recherche d'emploi offre une nouvelle session de formation en recherche d'emploi débutant le 3 août. Une séance d'information aura lieu le 28 juillet, à 13h30, au 526, boulevard du Séminaire, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Renseignements: 514-348-9254 (Suzanne Bélanger).

■ Le Musée des Beaux-Arts de Montréal présente dans le cadre des «Dimanches Esso-Léonard» une séance de jeux d'invention et d'activités sur le thème «Comment Léonard de Vinci concevait la mécanique», aujourd'hui, de 14h à 17h. Droits d'entrée au Musée ou à l'exposition Léonard de Vinci. Renseignements: 285-1600.

■ L'École de joaillerie et de métaux d'art de Montréal, organisme à but non lucratif, offre divers cours à l'automne: joaillerie et bijoux de production, gemmologie/art lapidaire, dessin/design, cours pluridisciplinaire, photographique, serti. Renseignements: 2 118, rue de Bleury, local 101; téléphone, 288-1058.

DEMAIN

■ Le Centre de langues transatlantique organise une conférence pour chômeurs (comment augmenter ses chances d'emploi et peut-être prolonger ses prestations de chômage), le 13 juillet à 15h. Renseignements: 844-2921 ou 844-3224.

■ Le Service des activités culturelles de Montréal présente les spectacles suivants dans les parcs, le 13 juillet: Harmonie Rive-Sud, à 19h30, au Square Dominion; Cabaret de nuit, chansons pour le 3e âge, à 20h30, au Théâtre de Verdure du parc La Fontaine; La Roulotte (La Grande Coulisse d'Yves Dagenais), à 20h, au parc Joseph-Pare; danses folkloriques avec l'Association montrealaise des arts et traditions populaires, à 20h, au Lac aux Castors, dans le parc du Mont-Royal.

■ Longueuil offre les activités suivantes dans les parcs avec les «Parc-O-Mètres»: le 13 juillet à 20h, au centre communautaire Trait d'Union, film d'épouvante L'effroyable créature; le 13 juillet, à partir de 9h, excursion aux cascades d'eau du mont Saint-Sauveur; le 14 juillet, à 14h, au parc Lionel-Groulx, journée de camps de vacances; le 25 juillet, à 20h30, au stationnement de l'hôtel de ville, rue Saint-Charles, spectacle musical avec le groupe Quamiba, un quatuor de marimba. Renseignements et inscriptions: M. Serge Jodoin, 646-8448, du mardi au vendredi, de 9h à 16h.

DIVERS

■ L'Église de scientologie invite les poètes, chansonniers et spectateurs à ses «Soirées de poésie à la chandelle», le dimanche à 19h30, au 1 705, rue Saint-Denis. Coût d'entrée, \$2. Renseignements: 849-9441.

■ Le YMCA International, 5 550, avenue du Parc (277-3323), organise des camps de jour pour enfants de 6 à 12 ans.

■ L'École de patinage artistique Alternative offre aux adultes de tous âges et niveaux des soirées de patinage libre avec musique entraînante et professeurs disponibles pour cours privés ou semi-privés, le dimanche, de 17h à 19h, jusqu'au 30 août, à l'arena du collège Jean-de-Brébeuf, 5 365, rue Decelles. Tarif pour visiteurs: \$12. Renseignements: 486-5775.

■ Le Cercle de bridge Vincent-d'Indy, 46, avenue Vincent-d'Indy (autobus 119), organise des tournois de bridge duplicata (points de maître) et de bridge Robre, chaque dimanche à 13h. Entrée libre. Renseignements: Jean Parent, 342-2820 ou 342-2826.

À VENIR

■ Le Quatuor de fanfare du West Island donnera un concert de musique de la Renaissance, de musique baroque, classique et contemporaine, le 14 juillet, à 19h15, en l'édifice Centennial, 288, boulevard Beaconsfield, à Beaconsfield. Entrée gratuite. Renseignements: 695-7710.

■ Le Service des activités culturelles de Saint-Laurent présente un spectacle gratuit du groupe «Nuit d'Arabie», le 14 juillet à 20h, dans le parc Painter.

■ M. Placide Gaboury donnera une conférence intitulée «Le voyage intérieur», le 15 juillet à 20h, à la salle Davignon de l'Auberge des Carrefours, 111, place Jean-Jacques-Bertrand, à Cowansville. Renseignements: Christiane Berthiaume, 514-472-5396.

■ «Alternative Naissance», groupe d'humanisation de la naissance et de

l'accouchement, tient une séance d'information sur le thème de l'accueil au nouveau-né, le 15 juillet à 19h30, au 4 329, rue Saint-Hubert. Prix d'entrée: \$5 par personne. Renseignements: 521-1360.

■ Le Centre culturel de Pointe-Claire, 176, rue Bord-du-Lac (630-1220) présente un spectacle en plein air, le 15 juillet à 20h30, sur le terrain du Centre. Entrée libre. C'est une soirée Mozart donné par l'Orchestre de chambre de Montréal sous la direction de Wanda Kaluzny; soliste, Loretta Milkman, pianiste.

■ Les Soeurs de la Providence invitent toute personne intéressée par la justice sociale à exprimer son point de vue, le 15 juillet, de 19h à 21h, à la Maison Mère des Soeurs de la Providence, 5 655, rue de Salaberry, Montréal (métro Côte-Vertu et autobus 64 ou métro Sauvé et autobus 180). Les invités pourront rendre compte des problèmes qui leurs paraissent importants; sensibiliser les soeurs aux difficultés de la vie; proposer un champ d'action à l'Église. Ils pourront s'exprimer en français, en anglais ou en espagnol.

■ Le Centre des femmes du Plateau-Mont-Royal, 4 633, rue Chambord (Denise Lamarche, 526-4146), organise une mini-croisière sur le fleuve Saint-Laurent, le 15 juillet. Il est préférable de s'inscrire à l'avance.

■ Le Service des activités culturelles de Saint-Laurent organise des sorties récréatives appelées «Escapes aventure». On doit s'inscrire au Centre des loisirs, 1 870, rue Decelles, du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h à 16h30. La prochaine sortie aura lieu le 15 juillet. Il s'agit d'un «Noël d'été» au Super aqua club de Pointe-Calumet (\$18 pour les enfants; \$20 pour les adultes).

■ La Base de plein air de Longueuil tient une «Journée clown» le 8 juillet, de 11h à 15h.

■ Le Service des activités culturelles de Saint-Laurent présente un midi-concert au parc Beaudet, le 16 juillet, de midi à 13h, avec Jacques Dumont, virtuose de l'accordéon.

■ LaSalle présente dans le cadre de son 75e anniversaire un concert de l'Orchestre symphonique de Montréal, sous la direction de Charles Dutoit, le 16 juillet, à 20h, à l'hôtel de ville de LaSalle, 55, avenue Dupras. Entrée gratuite. Renseignements: Isabelle Barbeau, 367-1000, poste 759.

■ The House of Israel tient un grand bazar, les 16, 17, 19 et 20 juillet, à Sainte-Agathe, dans l'école secondaire située en face du supermarché Métro. Renseignements: Bob Bassel, 871-9414; Raphaël Fleming, 861-8453.

■ Le Centre culturel japonais organise un camp familial japonais pour les enfants de 6 à 12 ans, les 19, 20 et 21 août, au 8 155, rue Rousselot. Inscriptions jusqu'au 17 juillet. Renseignements: 670-2903 ou 656-1189.

■ Le Centre d'activités physiques du collège Marie-Victorin organise une descente de rivière en canot (rivière Bevin), le 19 juillet. Renseignements: 328-3828.

■ Le Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges propose des sorties familiales à la plage: le 19 juillet, au parc de la Yamaska; le 26 juillet, au lac Monroe; le 2 août, au parc de la Yamaska; le 16 août, au lac Monroe. Adulte avec enfant, \$6; enfant de 12 ans ou moins, \$3; adulte seul, \$9 (chômeurs, assistés sociaux, personnes de 60 ans et plus, \$6,75). Renseignements: 733-1478.

■ Les personnes du troisième âge souffrant de solitude sont invitées à participer à une série de six rencontres portant sur la solitude, entre le 20 juillet et le 28 août. Renseignements: 3 580, rue Van Horne, de 10h à 16h; téléphone, 737-3604.

■ Le Centre d'éducation et d'action des femmes organise une visite guidée au Musée d'art contemporain de Montréal le 22 juillet. Inscriptions: Sylvie ou Lunda, 524-3901 ou 524-5656.

■ L'Association canado-péruvienne invite le grand public à célébrer le 166e anniversaire national péruvien par un festival en plein air au parc Henri-Julien, 9 300, rue Saint-Denis, les 25 et 26 juillet, à 19h. Le tout se terminera par une soirée dansante au sous-sol de l'église Saint-Edouard, 425 est, rue Beaubien. Renseignements: 233-4582.

■ Un festival yiddish aura lieu en plein air dans le parc Hampstead le 25 août, à 20h.

EN VRAC

■ Le Camp Jeune Air et la Base de plein air Le P'tit Bonheur est à la recherche de moniteurs et monitrices. Renseignements: 875-5555 (ligne directe de Montréal).

■ «PrévAction Montréal-Nord», groupe communautaire visant à sensibiliser la population à la prévention du crime, invite les citoyens et citoyennes à participer à des séances d'information au 4 601, rue de Castille. Les heures d'accueil sont de 9h à 21h, les mercredis, et de 9h à 17h, les autres jours de la semaine. Renseignements: 322-0592.

■ Les Déprimés anonymes offrent gratuitement durant les mois de juillet et août des activités et ateliers divers pour adultes, au 1 710, rue Beaudry: écriture, dessin, théâtre, relaxation.

■ La Maison des jeunes de Boucherville organise une excursion de cyclotourisme en direction des États-Unis (Plattsburgh, Burlington) du 20 au 24 juillet. Renseignements: 655-4342.

PROFITEZ DE L'ÉTÉ POUR MAIGRIR RAPIDEMENT AVEC NUTRI-DIÈTE

J'AVAIS 20 LIVRES EN TROP. JE LES AI PERDUES FACILEMENT AVEC NUTRI-DIÈTE

Ce produit m'a aussi permis de ne pas reprendre le poids perdu. Je me maintiens donc à 125 livres depuis les 8 dernières années.

PLUSIEURS SAVEURS À VOTRE CHOIX



- CHOCOLAT
- VANILLE
- FRAISE
- CARAMEL
- BANANE

J'ai perdu 7 livres dès la première semaine en remplaçant un seul repas par jour avec le régime amaigrissant Nutri-Diète

Je travaillais dans un restaurant avec huit autres filles. De ce nombre, la moitié était à la diète. Je leur ai dit que j'allais les encourager et j'ai choisi de prendre Nutri-Diète. Pour moi, ce n'était qu'une blague.

Durant la première semaine, j'ai pris Nutri-Diète à la place d'un seul repas par jour. Or, à mon grand étonnement, je constatai que j'avais perdu 7 livres au cours de cette première semaine. Déjà, mes vêtements commençaient à être un peu amples.

J'ai donc décidé de continuer à prendre Nutri-Diète. C'est comme ça

que j'ai perdu mes 20 livres en quatre mois. Évidemment, la perte de poids n'a pas toujours été aussi rapide que durant la première semaine. Je peux néanmoins dire que j'ai réussi à maigrir sans avoir l'impression de me priver et sans souffrir de la faim.

Avant d'entreprendre sans trop de sérieux cette cure d'amaigrissement, je n'avais jamais suivi de diète. J'avais l'impression d'être bien dans ma peau. Maintenant que j'ai perdu les quelques 20 livres que j'avais en trop, je me rends compte que je me sens beaucoup mieux. Aujourd'hui, je ne suis plus



Après: 125 livres

capable d'endurer même cinq livres en trop.

Grâce à la méthode Nutri-Diète, je suis parvenue à corriger mes mauvaises habitudes alimentaires en délaissant notamment les sauces grasses, les chips et les liqueurs douces. Je mange beaucoup plus de fruits frais. Je sale moins mes aliments et je consomme du yogourt.

Au moment où je pesais 145 livres, j'avais 36 pouces de tour de poitrine et 30 pouces de tour de taille. Ces deux mensurations ont été réduites à 34 pouces et 27 pouces. Je portais des vêtements de grandeur 11-12 ans, je porte maintenant, à 125 livres, la grandeur 7-8 ans.

Je continue de prendre Nutri-Diète pour prévenir l'embonpoint. S'il m'arrive à l'occasion de prendre quelques livres, je me mets immédiatement à Nutri-Diète et en quelques jours, le tour est joué. C'est ainsi que je maintiens mon poids à 125 livres depuis juin 1979.

Danielle Caron
Montréal

Avant: 145 livres